





C'est un grand honneur de vous présenter le discours du Trône et d'énoncer les objectifs et priorités qui orienteront notre gouvernement, et façonneront l'évolution de notre île au cours des années à venir.

Depuis ma nomination à ce poste, j'ai été fort honoré que les Insulaires daignent me faire part de leurs aspirations et de leurs inquiétudes.

Ces conversations m'ont confirmé le dévouement des Insulaires envers leur île. Il s'agit d'un engagement fondé sur la fierté, l'affection et l'espoir. Or, je sais que tous les membres de cette Assemblée appuient toutes leurs décisions sur les fondements de cet engagement.

Au cours des deux prochaines années, notre province se préparera à célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence de Charlottetown. Ce sera l'occasion pour notre île de souligner son histoire remarquable et la contribution des générations passées. Or, célébrer le passé, c'est aussi se tourner vers l'avenir – et réitérer nos valeurs communes et notre unité en vue de faire face aux défis qui nous attendent et de les surmonter.

J'aimerais donc inviter tous les Insulaires à nous aider à façonner les célébrations de 2014 et à y prendre part – afin de souligner ensemble le rôle fondamental joué par notre province dans la création de la Confédération.

À ce moment de l'année, nous nous rappelons les sacrifices faits par les Insulaires et les Canadiens lors des grands conflits du siècle dernier. Afin de commémorer le jour du Souvenir, je vous demanderais d'observer une minute de silence.

*Il s'agit d'un engagement fondé sur la fierté, l'affection et l'espoir. Or, je sais que tous les membres de cette Assemblée appuient toutes leurs décisions sur les fondements de cet engagement.*



*En ces temps difficiles, nous devons maintenant veiller à ce que ces mesures et ces investissements rapportent aux Insulaires, en répondant à leurs besoins, en multipliant les possibilités et en produisant des résultats.*

## **Travailler pour les Insulaires**

L'objectif de notre gouvernement peut être énoncé simplement.

Nous miserons sur ce que nous avons bâti ensemble au cours des cinq dernières années pour servir le mieux possible les Insulaires. Bien des choses ont été accomplies depuis 2007. En ces temps difficiles, nous devons maintenant veiller à ce que ces mesures et ces investissements rapportent aux Insulaires, en répondant à leurs besoins, en multipliant les possibilités et en produisant des résultats.

Dans cette optique, notre gouvernement mettra un accent particulier sur quatre priorités.

- En améliorant l'accès à l'éducation et à la formation – et en favorisant un secteur privé plus fort – nous offrirons la possibilité aux Insulaires de choisir parmi un plus vaste éventail et un plus grand nombre d'emplois.
- Nous veillerons à ce que l'équilibre fiscal soit rétabli tout en assurant un traitement juste aux Insulaires – sans mettre en péril la croissance économique et la confiance.
- Nous continuerons à bâtir un système d'éducation axé d'abord sur les élèves.
- Et nous ferons en sorte que nos investissements et les progrès réalisés dans le domaine de la santé servent à atteindre l'objectif d'offrir des services plus rapides, de meilleure qualité et plus sécuritaires à tous les Insulaires.

Comme c'est le cas depuis 2007, notre gouvernement travaillera pour les Insulaires en vue de relever les défis que présentent ces objectifs.

## **Des emplois pour les Insulaires**

Un emploi intéressant et bien rémunéré est source de bien-être, d'espoir et de sécurité pour les Insulaires et leurs familles.

Fondamentalement, il est du devoir de notre gouvernement d'aider à créer une économie qui favorise la croissance de l'emploi.

Malgré la récession, des progrès remarquables ont été réalisés au cours des cinq dernières années.

Entre 2007 et 2011, l'Île a connu une progression de 4,8 pour cent de l'emploi – se classant au second rang derrière l'Alberta.

Cette croissance, jumelée à la série de hausses du salaire minimum instaurées par notre gouvernement, a favorisé une augmentation importante du revenu des Insulaires. Entre 2007 et 2011, le revenu du travail total à l'Î.-P.-É. a augmenté de 446 millions de dollars ou de près de 20 pour cent – et au cours du premier semestre de cette année, il a encore progressé de 2,4 pour cent, nous permettant de devancer largement les autres provinces de notre région.

En 2012, la croissance de la rémunération a atteint ou dépassé la moyenne nationale tous les mois. En août, la rémunération hebdomadaire moyenne avait augmenté de 5 pour cent par rapport à la même date l'année précédente – soit la troisième hausse en importance au Canada.

Notre gouvernement entend s'appuyer sur ces réussites pour atteindre son objectif de 75 000 emplois d'ici 2016 – dont 2 000 nouveaux emplois dans des secteurs émergents comme l'aérospatiale, les biosciences et les services professionnels.

De plus, les Insulaires devraient être fiers de notre participation à la population active qui se situe à près de 68 pour cent – soit bien au-dessus des moyennes nationale et régionale des cinq dernières années.

Toutefois, le gouvernement provincial est très préoccupé par les réformes fédérales qui affaiblissent le régime d'assurance-emploi national dont bénéficient les travailleurs insulaires.

C'est un fait établi qu'un bon nombre des secteurs d'activité qui sont importants pour notre économie ont une nature saisonnière. Les secteurs traditionnels tels que l'agriculture, la pêche, la transformation des aliments et le tourisme produisent encore la majeure partie de notre richesse et des exportations qui font tourner notre économie – notamment dans les collectivités rurales.

Notre province croit fermement que les compressions imposées par le gouvernement fédéral au régime d'assurance-emploi national vont pénaliser les Insulaires en particulier – et la province en général.

*Le gouvernement provincial est très préoccupé par les réformes fédérales qui affaiblissent le régime d'assurance-emploi national dont bénéficient les travailleurs insulaires.*



*Chaque province est unique.*

*Et le caractère unique de chaque province enrichit notre Confédération.*

*... notre province a à cœur de stimuler l'activité du secteur privé afin de maintenir une croissance économique accélérée.*

Des efforts considérables ont été faits à la fois par les Insulaires et par notre gouvernement pour sensibiliser le gouvernement fédéral aux effets particulièrement graves sur l'Île-du-Prince-Édouard des compressions prévues au régime d'assurance-emploi.

Comme l'a souvent déclaré le premier ministre, « Chaque province est unique.

Et le caractère unique de chaque province enrichit notre Confédération.

Nous avons besoin d'un gouvernement fédéral qui comprenne et valorise l'apport unique de toutes les provinces à notre partenariat national. »

Malheureusement, le gouvernement du Canada ne reconnaît pas encore la valeur et l'importance des secteurs d'activité et des travailleurs saisonniers pour l'Île-du-Prince-Édouard – ni les dommages que ces mesures occasionneront.

Notre gouvernement continuera de défendre vigoureusement les intérêts des travailleurs et des secteurs d'activité de l'Île auprès du gouvernement du Canada – tout en prenant des mesures pour aider les Insulaires à composer avec la situation et à s'adapter.

Tout d'abord, notre province a à cœur de stimuler l'activité du secteur privé afin de maintenir une croissance économique accélérée.

Un volet de ce plan consiste à moderniser notre régime fiscal en adoptant une taxe de vente harmonisée.

L'expérience d'autres instances montre qu'une taxe sur la valeur ajoutée comme la taxe de vente harmonisée permet d'améliorer le rendement économique. Ainsi, cette mesure permettra de bâtir une économie plus forte et plus concurrentielle qui favorisera la création d'emplois mieux rémunérés.

Avec l'application de la TVH, les entreprises insulaires n'accuseront plus de retard. L'instauration de la TVH uniformisera les règles du jeu et simplifiera le régime fiscal – permettant aux entreprises d'accroître les investissements et les exportations, de prendre de l'expansion et de créer des emplois.

Outre ces gains au niveau de la compétitivité et de l'emploi, notre gouvernement est déterminé à restreindre l'impact de la TVH sur les contribuables à faible et à moyen revenu au moyen d'un système de remboursement. De plus, tous les Insulaires bénéficieront d'une exonération pour les produits essentiels comme le mazout domestique ainsi que les vêtements et les chaussures pour les enfants.

Notre gouvernement est également heureux d'annoncer que les livres seront exonérés de la portion provinciale de la TVH. Cette mesure qui représente un manque à gagner de 1,4 million de dollars témoigne de l'engagement ferme de notre gouvernement envers l'éducation et la littératie.

Pendant que la TVH stimulera la croissance de l'emploi et la compétitivité de notre économie, notre gouvernement déploie des efforts considérables visant tous les principaux secteurs de l'économie de l'Île.

- En matière d'agriculture, depuis 2007, les investissements de la province sont passés de 25 millions de dollars à 31,5 millions de dollars. Les recettes monétaires agricoles ont augmenté de façon encore plus marquée, passant de 374 millions de dollars en 2007 à 474 millions de dollars en 2011. L'an dernier, plus de 750 employeurs agricoles ont offert plus de 1 200 emplois annuels et près de 3 500 emplois saisonniers supplémentaires. La diversification vers de nouvelles cultures comme le soja renforce l'économie agricole et engendre de nouvelles possibilités sur le plan de la valeur ajoutée et des exportations. En septembre 2012, notre gouvernement a signé le deuxième accord Cultivons l'avenir (Canada-Î.-P.-É.) d'une durée de cinq ans – qui vise à accroître la compétitivité et le rendement des exploitations agricoles en accordant une plus grande priorité à l'innovation, à la mise au point de produits et aux exportations. De plus, le commissaire Horace Carver révisera la *Lands Protection Act* (loi sur la protection des terres) afin de s'assurer qu'elle répond aux besoins actuels des Insulaires.
- La pêche contribue plus de 250 millions de dollars par année à notre économie et fournit de l'emploi à plus de 8 000 Insulaires. Ce secteur vital a été confronté à des défis externes, dont le ralentissement économique mondial, des prises records ailleurs, un dollar canadien fort et des politiques fédérales changeantes. Notre gouvernement a investi dans la durabilité

*Pendant que la TVH stimulera la croissance de l'emploi et la compétitivité de notre économie, notre gouvernement déploie des efforts considérables visant tous les principaux secteurs de l'économie de l'Île.*



de la ressource et le renouvellement du secteur – en augmentant son engagement de 1,4 million de dollars, soit de 2,2 millions de dollars en 2006 à 3,6 millions de dollars cette année. En outre, le poids important d'un ministère distinct a joué un rôle dans la décision du gouvernement fédéral de maintenir les politiques sur le propriétaire-exploitant et sur la séparation des flottilles, protégeant ainsi l'avenir de notre pêche côtière. Pour l'avenir, notre gouvernement travaille de concert avec l'industrie en vue de développer de nouveaux débouchés – afin d'offrir une assise plus solide et plus stable aux secteurs de la pêche et de la transformation.

- Malgré les défis découlant de la récession, le secteur du tourisme a réussi à accroître l'achalandage, les dépenses et l'emploi depuis 2006. Aujourd'hui, le secteur du tourisme représente une activité économique de plus de 335 millions de dollars et emploie plus de 7 000 Insulaires. Notre gouvernement continuera de travailler de concert avec l'industrie en vue d'étendre le secteur à toute l'Île. Entre autres, notre investissement dans le centre des congrès de l'Î.-P.-É., dont l'ouverture est prévue pour juillet 2013, accroîtra de façon marquée l'achalandage de notre province, notamment à l'automne, à l'hiver et au printemps, périodes où la capacité et les besoins de l'industrie sont les plus grands.

*Il est vital pour notre île de continuer à mettre l'accent sur ces secteurs traditionnels.*

Il est vital pour notre île de continuer à mettre l'accent sur ces secteurs traditionnels. En même temps, la province continuera de miser sur la croissance économique et la diversification. Ces efforts reposent sur une base solide :

- Le programme provincial de service de large bande a procuré un accès Internet à haute vitesse aux Insulaires – et permis aux entreprises d'atteindre de façon efficiente des nouveaux marchés. Cette initiative a fourni à presque toutes les entreprises de la province un accès à l'un des outils les plus essentiels pour qu'elles soient concurrentielles dans l'économie mondiale d'aujourd'hui.
- L'Accord énergétique de 2010 a permis une réduction de 14 pour cent des tarifs d'électricité et un gel de deux ans – ce qui a profité à tous les Insulaires et aidé nos secteurs d'activité à être concurrentiels et à remporter du succès. Le gouvernement prévoit que les travaux de la Commission sur l'énergie fourniront d'autres pistes pour offrir un approvisionnement sûr et abordable en énergie dans l'avenir.

*L'Accord énergétique de 2010 a permis une réduction de 14 pour cent des tarifs d'électricité et un gel de deux ans – ce qui a profité à tous les Insulaires et aidé nos secteurs d'activité à être concurrentiels et à remporter du succès.*



- La province a travaillé avec plus de 100 entreprises en vue d'ouvrir de nouveaux débouchés dans des marchés en dehors de l'île – et a aidé celles-ci à accroître leurs exportations de plus de 100 millions de dollars.
- Un montant de 1,3 million de dollars a été investi dans la formation spécialisée, investissement dont ont bénéficié plus de 800 apprentis et plus de 300 employeurs.

Pour l'avenir, nous miserons sur nos atouts et sur les gains réalisés pour continuer à accroître les emplois et les possibilités pour les Insulaires.

Pour ce faire, nous nous concentrerons d'abord et avant tout sur les entreprises déjà établies dans notre île – en soutenant, notamment par des investissements, leur compétitivité, leur réussite et leur croissance.

L'expérience montre que la majeure partie des nouveaux emplois et de la croissance provient de l'Île-du-Prince-Édouard – et notre gouvernement s'efforcera en priorité de favoriser cette croissance.

Dans cette optique, nous avons consolidé toute l'information relative aux programmes et aux mesures de soutien dans le site Web remanié PerLE (BizPal). Dans l'avenir, notre gouvernement s'efforcera d'harmoniser ses programmes et services, le travail de son personnel et ses installations afin de mieux tenir compte des atouts uniques, des possibilités et des besoins particuliers de chaque employeur.

Les nouvelles entreprises sont source d'innovation et de croissance. Les entrepreneurs ont contribué à bâtir l'Île-du-Prince-Édouard tout au long de son histoire – et aujourd'hui, notre province continue d'avoir un niveau de travailleurs indépendants et de petites entreprises bien au-dessus des moyennes nationales.

Pour mieux tirer profit de cet atout, notre gouvernement soutiendra davantage les entrepreneurs afin qu'ils transforment leurs idées et leur énergie en activité économique. L'accès au financement est crucial pour les petites entreprises qui débutent. Le nouveau programme destiné aux entreprises de développement économique communautaire, lancé en 2011, donne aux Insulaires la possibilité d'investir dans les bonnes idées mises de l'avant autour d'eux. Au cours de l'année prochaine, notre gouvernement

*L'expérience montre que la majeure partie des nouveaux emplois et de la croissance provient de l'Île-du-Prince-Édouard – et notre gouvernement s'efforcera en priorité de favoriser cette croissance.*



élargira le programme de prêts à l'entrepreneuriat et rétablira le programme de prêts à l'entrepreneuriat pour les étudiants.

Les employeurs ont besoin de travailleurs qualifiés pour être concurrentiels et pour croître – et les Insulaires ont besoin d'emplois stables de haute qualité. La formation est la clé dans les deux cas. Au cours des années à venir, notre gouvernement travaillera à s'assurer que ses programmes de développement des compétences et de formation maximisent les débouchés pour les travailleurs insulaires tout en renforçant nos secteurs d'activité. Le Programme de mentorat des diplômés atteint ces objectifs pour les jeunes Insulaires, et de plus amples progrès seront réalisés avec l'instauration d'un nouveau programme de développement de la main-d'œuvre fondé sur un partenariat entre les employeurs, les travailleurs et notre gouvernement.

Ces initiatives et ces priorités découlent de discussions de longue date avec les Insulaires qui font régulièrement des suggestions constructives et imaginatives pour faire croître notre économie.

## **La gestion de nos finances**

Comme je l'ai mentionné précédemment, j'ai apprécié grandement les centaines de conversations que j'ai eues avec les Insulaires au cours des 15 derniers mois.

On m'a rappelé maintes fois à quel point nous sommes privilégiés de vivre dans une province où le débat démocratique et la connaissance des affaires publiques sont à ce point ancrés.

Alors que de nombreux pays du monde occidental peinent à inciter la moitié de leurs citoyens à exercer leur droit de vote, les Insulaires vont traditionnellement voter dans une mesure dépassant facilement 70 pour cent.

En ces temps de restrictions budgétaires, la participation au discours public est particulièrement importante.

Les citoyens devraient être au courant des finances publiques – ici à l'Île, nous le sommes.

Comme le savent les Insulaires, l'impact de la récession amorcée en 2008 a été considérable – aussi bien ici qu'ailleurs dans le monde.

*On m'a rappelé maintes fois à quel point nous sommes privilégiés de vivre dans une province où le débat démocratique et la connaissance des affaires publiques sont à ce point ancrés.*

Afin de faire face à de telles pressions, la province a fait de grands efforts pour protéger les Insulaires des pires effets de la morosité économique mondiale.

Ces efforts comprenaient notamment des dépenses publiques sans précédent dans des infrastructures des plus nécessaires – telles que des routes, des écoles, des foyers pour personnes âgées, des ponts et des installations de soins de santé.

Il en a résulté que des milliers d'Insulaires ont continué à travailler – et qu'une grande partie de nos infrastructures publiques ont été améliorées.

Ces investissements restent au cœur du plan d'amélioration de notre capacité à stimuler la croissance et la prospérité.

Maintenant que ces investissements ont été faits – et que les répercussions de la récession s'amenuisent enfin – il est très important de concentrer désormais nos efforts économiques sur le secteur privé.

Pendant que ce changement historique s'opère, la province veillera à adopter une approche équilibrée – qui permettra d'améliorer nos perspectives économiques.

Compte tenu du rôle économique disproportionné joué par le secteur public à l'Île, la réorientation vers l'entreprise privée doit être excessivement bien préparée et sensible.

En outre, la province devra être très prudente compte tenu de la transformation du rôle du gouvernement fédéral.

Les licenciements excessifs au niveau fédéral; les changements apportés à l'assurance-emploi; l'incertitude au sujet des paiements de transfert dans l'avenir – voilà autant d'éléments dont la province doit tenir compte.

L'équilibre sera atteint – d'une manière précise, méthodique et prudente.

En ces temps difficiles, tout le monde doit faire sa part pour rétablir l'équilibre fiscal. Les bouleversements économiques des dernières années ont eu de graves répercussions sur les régimes de retraite du secteur public – et, du même coup, sur la santé financière de la province.

*Maintenant que ces investissements ont été faits – et que les répercussions de la récession s'amenuisent enfin – il est très important de concentrer désormais nos efforts économiques sur le secteur privé.*



*Pour atteindre l'objectif à long terme d'offrir davantage de possibilités aux Insulaires, notre gouvernement doit bâtir le système d'éducation le plus solide possible pour nos enfants et nos jeunes.*

Dans le budget du printemps, notre gouvernement a annoncé qu'il entamerait des consultations auprès des parties intéressées et examinerait ses régimes de retraite.

Nous avons amorcé le processus et, au cours des prochains jours, nous présenterons un projet de loi qui nous permettra d'augmenter les contributions des employeurs et des employés, à parts égales.

Il s'agit d'une importante première étape vers l'établissement d'un régime de retraite durable et stable pour les employés d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Cette perspective à long terme permettra de répondre à nos besoins actuels et offre une sécurité accrue pour l'avenir.

## **Investir dans les Insulaires – et dans notre avenir**

Pour atteindre l'objectif à long terme d'offrir davantage de possibilités aux Insulaires, notre gouvernement doit bâtir le système d'éducation le plus solide possible pour nos enfants et nos jeunes.

Depuis 2007, le gouvernement a investi près de 2 milliards de dollars afin d'atteindre cet objectif, renforçant tous les aspects du système d'éducation, depuis l'apprentissage précoce jusqu'à des études postsecondaires abordables de classe mondiale. Les investissements ont visé les enseignants et les assistants en éducation, le développement et le renouvellement des programmes, les bâtiments, les autobus, la technologie et le matériel.

Systématiquement, notre gouvernement a concentré ses investissements sur les apprenants – visant trois objectifs connexes clairs :

- améliorer la capacité à apprendre de nos plus jeunes enfants;
- améliorer les résultats des élèves de notre système scolaire;
- accroître la participation fructueuse aux études postsecondaires.

Les premières années sont cruciales sur le plan de l'apprentissage, de la santé et du bien-être, la vie durant. L'appui de notre gouvernement au programme Meilleur départ, à l'Initiative préscolaire d'excellence, à la maternelle à plein temps et à d'autres programmes laisse présager un avenir meilleur pour un nombre de plus en plus grand d'enfants de l'Île.

Au cours de son premier mandat, notre gouvernement a augmenté le financement du programme Meilleur départ dans le but de rétablir les services destinés aux enfants âgés de 18 à 24 mois – et l’an dernier, nous avons encore augmenté le financement afin d’étendre le programme aux enfants âgés de 24 à 36 mois.

Notre système d’apprentissage précoce comprend maintenant 46 centres de la petite enfance, dont un nouveau centre pour la Première nation Abegweit – qui s’occupent de près de 2 000 enfants d’âge préscolaire en misant sur un programme provincial d’apprentissage précoce et sur un personnel dûment formé. Afin de préserver l’accès et le choix, le financement des centres privés a été prolongé jusqu’au 31 mars 2013.

La maternelle à temps plein en milieu scolaire en est à sa troisième année – et les enseignants de première année font état de gains importants au niveau de la maturité scolaire des nouveaux élèves.

Les nouvelles ressources en littératie et les programmes d’intervention précoce qui ont été instaurés au niveau primaire au cours des dernières années permettront de faire fructifier ces gains.

Ils comprennent le Programme d’intervention en littératie au primaire et le Programme d’intervention précoce en numératie.

En outre, depuis 2007, le gouvernement a ajouté plus de 10 nouveaux mentors en littératie ainsi que des nouvelles ressources en classe et des ateliers de formation interne pour les enseignants.

Ces initiatives portent leurs fruits. Le rendement des élèves de notre système scolaire s’améliore de façon marquée.

- La proportion d’élèves de 3<sup>e</sup> année ayant atteint le niveau visé en lecture est passée de 62 pour cent en 2007 à 87 pour cent cette année.
- Au cours de cette période, la proportion d’élèves de 3<sup>e</sup> année ayant des difficultés est passée de 27 pour cent à 8 pour cent.
- Parmi les élèves de 6<sup>e</sup> année, 84 pour cent atteignent les objectifs en lecture ou s’en approchent, soit une hausse par rapport au chiffre de 74 pour cent enregistré en 2011.

Bien entendu, ce succès est en grande partie attribuable au travail acharné des éducateurs de l’Île. Afin de les soutenir dans leur

*La maternelle à temps plein en milieu scolaire en est à sa troisième année – et les enseignants de première année font état de gains importants au niveau de la maturité scolaire des nouveaux élèves.*

*Ces initiatives portent leurs fruits. Le rendement des élèves de notre système scolaire s’améliore de façon marquée.*



*... et les mesures prises par notre gouvernement telles que la Bourse d'études George Coles et le programme de prêts étudiants sans intérêt permettent à un nombre de plus en plus grand d'étudiants d'y avoir accès.*

travail essentiel, notre gouvernement met davantage l'accent sur le perfectionnement professionnel axé sur le soutien à la réussite des élèves – tout en veillant à préserver le temps d'enseignement.

Au cours des années à venir, notre gouvernement s'efforcera encore davantage de tirer profit de ces gains et réussites pour les niveaux intermédiaire et secondaire – misant sur de nouvelles évaluations communes en littératie pour les élèves de 9<sup>e</sup> année et en mathématiques pour ceux de 11<sup>e</sup> année.

Ces mesures permettront de mieux préparer nos enfants et nos jeunes à entreprendre des études postsecondaires – et les mesures prises par notre gouvernement telles que la Bourse d'études George Coles et le programme de prêts étudiants sans intérêt permettent à un nombre de plus en plus grand d'étudiants d'y avoir accès.

La décision de notre gouvernement de créer une seule commission scolaire de langue anglaise permettra de s'approcher encore davantage de ces objectifs – avec la rationalisation des ressources et la concentration de celles-ci sur la classe, tout en offrant une orientation et un leadership clairs et unifiés aux écoles de la province. La nouvelle commission scolaire entamera son mandat le 1<sup>er</sup> janvier 2013 – et je leur souhaite bonne chance dans cette entreprise vitale.

En résumé, les efforts déployés pour améliorer avec vigueur notre système d'éducation ont permis sa solidification à tous les échelons. Au cours des années à venir, notre gouvernement exploitera ces atouts et ces nouvelles capacités en vue de favoriser l'apprentissage des enfants et des jeunes de l'Île.

## **Améliorer les soins de santé**

Il va de soi qu'une population mieux renseignée est une population en meilleure santé. Au cours des cinq dernières années, beaucoup de choses ont été accomplies en vue de moderniser et d'étendre notre système de santé. Par exemple :

- Un nombre record de médecins travaillent actuellement à l'Île.
- Des foyers pour personnes âgées modernes et confortables sont construites un peu partout dans la province.

- Le service ambulancier a été étendu et est plus abordable.
- Une nouvelle aile de soins ambulatoires et une unité d'urgence agrandie et modernisée ont été ouvertes à l'hôpital Queen Elizabeth.
- Des centres de santé communautaires nouveaux et plus vastes garantissent à chaque Insulaire un accès aux soins primaires et à un médecin de famille dans un rayon de trente kilomètres.

Ces améliorations, jumelées à bien d'autres, ont fait passer le budget de la santé de 344 millions de dollars en 2006 à plus de 550 millions de dollars aujourd'hui.

Ces investissements favorisent la création d'un système de santé plus solide et plus réceptif, tout en procurant un accès plus rapide à des soins de meilleure qualité – mais le système est confronté à une demande sans cesse croissante et à des contraintes de plus en plus grandes.

Dans seulement huit ans, un Insulaire sur cinq sera une personne âgée – et la fréquence de bien des maladies chroniques augmente avec l'âge. De nouvelles techniques et de nouveaux médicaments produisent de meilleurs résultats – mais souvent à un coût plus élevé.

Face à ces défis, le gouvernement veillera à ce que le patient soit au cœur de toutes ses décisions – mettant à profit les améliorations et les progrès réalisés au cours des cinq dernières années.

La priorité sera accordée à cinq aspects particulièrement importants pour les Insulaires :

- améliorer l'accès aux services d'urgence;
- améliorer l'accès aux omnipraticiens;
- améliorer l'accès aux services de santé mentale et de toxicomanie;
- réduire le temps d'attente pour les soins de longue durée;
- réduire le temps d'attente pour les interventions chirurgicales non urgentes.

Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'avec la collaboration des professionnels de la santé – et il est donc essentiel qu'ils s'engagent

*Face à ces défis, le gouvernement veillera à ce que le patient soit au cœur de toutes ses décisions – mettant à profit les améliorations et les progrès réalisés au cours des cinq dernières années.*



pleinement dans une discussion au sujet de l'avenir des soins de santé à l'Î.-P.-É.

En ce qui concerne les services d'urgence, c'est un objectif fondamental du gouvernement de réduire de façon marquée le temps qu'il faut à un patient pour obtenir les meilleurs soins possible. Cela comprendra aussi l'exploration de centres d'urgence collaboratifs – afin d'aider à favoriser un travail d'équipe efficace.

Notre gouvernement misera aussi sur les améliorations réalisées au niveau de l'accès aux omnipraticiens – afin d'aider à assurer que les Insulaires ont accès aux services appropriés en temps opportun et au bon endroit.

Les problèmes de santé mentale et de toxicomanie sont lourds à porter pour les Insulaires, leurs familles et leurs collectivités. Comme promis lors du discours du Trône d'avril, notre gouvernement a amorcé un processus d'examen indépendant de l'ensemble des services et du soutien offerts dans les différents ministères et dans la collectivité. Ce travail nous aidera à mieux soigner et soutenir les Insulaires aux prises avec la maladie mentale et la toxicomanie ainsi que leurs familles.

En ce qui concerne les soins de longue durée, le gouvernement ajoute des lits tel que promis – mais la demande dépasse l'offre. Un nombre grandissant d'Insulaires continuent d'occuper des lits d'hôpitaux malgré qu'ils aient été libérés sur le plan médical, parce qu'ils ne peuvent plus vivre de façon autonome. Beaucoup d'entre eux préféreraient retourner chez eux s'ils le pouvaient. Au cours de la prochaine année, notre gouvernement travaillera à rendre la chose possible. Nous allons explorer de nouveaux modèles de partenariat avec les familles et les organismes communautaires, et la possibilité d'étendre le soutien et les services à domicile. De plus, nous allons procéder à la mise sur pied du programme d'aide financière pour la rénovation de logements destinés à des aînés, comme nous l'avions promis à l'automne dernier lors de la campagne électorale et comme nous l'avions indiqué dans notre Plan d'action sociale en mai dernier.

Le temps d'attente pour de nombreuses interventions chirurgicales non urgentes doit être amélioré. Le gouvernement accepte de relever le défi et travaillera sans relâche avec les professionnels de la santé afin de s'assurer que les délais sont réduits le plus vite possible.

*Le temps d'attente pour de nombreuses interventions chirurgicales non urgentes doit être amélioré. Le gouvernement accepte de relever le défi et travaillera sans relâche avec les professionnels de la santé afin de s'assurer que les délais sont réduits le plus vite possible.*



Par ailleurs, afin de promouvoir la santé et le bien-être des Insulaires tout en réduisant la charge imposée au système de santé, notre gouvernement publiera bientôt une stratégie renouvelée et élargie en matière de mieux-être – qui proposera un vaste éventail de mesures pour favoriser un mode de vie plus sain et garder les Insulaires en bonne santé.

## Égaliser les chances

Le mode de vie compte – mais la santé et le mieux-être sont aussi largement influencés par des facteurs tels que l’emploi, la famille et la collectivité. Les plus démunis de notre société sont aussi ceux dont la santé est la moins bonne – et les problèmes économiques des dernières années ont touché le plus durement les personnes les plus vulnérables.

Ici à l’Île-du-Prince-Édouard, nous avons la chance de vivre dans une société compatissante – dévouée au bien-être d’autrui et de la collectivité. Nous reconnaissons aussi que les possibilités d’épanouissement de bien des Insulaires sont entravées par de nombreux obstacles tels que le faible revenu, la mauvaise santé ou d’autres difficultés.

Depuis le début de son mandat, notre gouvernement a entrepris d’aider à égaliser les chances. Cet objectif a été au cœur de beaucoup de nos mesures prioritaires dont j’ai déjà parlé. Par exemple :

Nous avons travaillé à assurer l’avenir de nos enfants et de notre jeunesse en étendant le programme Meilleur départ jusqu’à l’âge de 36 mois... en renforçant le système de la petite enfance... en introduisant la maternelle à plein temps dans nos écoles... en améliorant le rendement des élèves... et en rendant plus abordables et accessibles les études postsecondaires et le développement des compétences.

Afin d’aider les Insulaires à mieux répondre aux besoins d’aujourd’hui, nous avons augmenté le nombre d’emplois, haussé le salaire minimum et amélioré la rémunération ainsi que le revenu du travail.

Nous avons réduit la charge financière des familles et des personnes âgées en augmentant le logement social, en diminuant

*Afin d’aider les Insulaires à mieux répondre aux besoins d’aujourd’hui, nous avons augmenté le nombre d’emplois, haussé le salaire minimum et amélioré la rémunération ainsi que le revenu du travail.*



le coût de l'énergie par l'entremise de l'Accord énergétique et en améliorant nos programmes de médicaments.

Nous avons augmenté notre soutien aux Insulaires à très faible revenu et à ceux ayant un handicap.

En mai dernier, notre gouvernement a lancé un plan d'action sociale en vue de tirer profit de ces mesures – et la mise en œuvre est bien amorcée. Par exemple :

Fort d'un système de la petite enfance plus solide et étendu, notre gouvernement a appuyé l'introduction de programmes de littératie dans tous les centres de la petite enfance de la province – et nous avons augmenté le financement du Programme de subvention pour la garde d'enfants afin de favoriser l'accès à ces programmes pour les familles à faible revenu de l'Île.

Afin que les prix des médicaments soient plus justes pour les Insulaires, nous avons déposé un projet de loi en juillet dernier en vue de réduire le prix des médicaments génériques et d'augmenter la capacité des pharmaciens à proposer des médicaments moins coûteux. Nous continuons d'examiner toute la gamme de nos programmes de médicaments afin d'améliorer encore l'accès équitable des Insulaires aux médicaments dont ils ont besoin.

Notre gouvernement entend bien rendre nos programmes accessibles aux Insulaires démunis afin qu'ils puissent aspirer à une vie meilleure et à un avenir plus reluisant. De concert avec la collectivité, nous continuerons à développer et à peaufiner le Plan d'action sociale en vue d'atteindre cet objectif.

## **Travailler de concert avec les collectivités**

Alors que se tisse la trame de notre société, la diversité grandissante qui caractérise notre île est source de vigueur et de fierté.

Au cours des cinq dernières années, des milliers de nouveaux Insulaires ont joint notre communauté. Nous accueillons leurs idées et leurs compétences, leur expérience diversifiée et la richesse de leur culture. Notre Stratégie d'établissement les aide à faire leur place rapidement dans notre société et dans notre économie. Nous continuons de favoriser la venue de nouveaux arrivants à l'Île-du-Prince-Édouard.

*Au cours des cinq dernières années, des milliers de nouveaux Insulaires ont joint notre communauté. Nous accueillons leurs idées et leurs compétences, leur expérience diversifiée et la richesse de leur culture.*

Une des pierres angulaires d'une province forte et dynamique est la vitalité de ses collectivités. Au-delà de la langue et de la culture, les nouveaux arrivants contribuent à tous les aspects de la vie insulaire, depuis les études supérieures jusqu'à l'innovation, la création d'emplois et l'économie en général. Notre gouvernement soutient la communauté acadienne et francophone de l'Île dans son plan de développement global. À la suite d'une vaste consultation au sein du gouvernement et dans la communauté, nous proposerons une version renouvelée de la *French Language Services Act* (loi sur les services en français) au printemps 2013. Cette nouvelle loi s'appuie sur le principe de l'harmonisation des besoins prioritaires des collectivités avec la capacité du gouvernement à offrir les services.

Notre gouvernement apprécie les liens solides de collaboration que nous avons tissés avec notre communauté autochtone. Au début de notre mandat, nous avons conclu l'entente tripartite de partenariat Canada-Î.-P.-É.-Mi'kmaq et mis sur pied le Secrétariat aux affaires autochtones afin d'appuyer notre travail conjoint. Depuis ce temps, des forums de planification ont été établis dans cinq secteurs d'importance vitale – développement économique et des compétences, santé, éducation, justice, et services à l'enfance et à la famille. Nous avons aussi appuyé des développements au niveau de l'éducation de la petite enfance et de l'infrastructure dans les réserves. En outre, au cours de l'été dernier, l'Île-du-Prince-Édouard a signé le premier accord de consultation tripartite au Canada – garantissant que nos Premières nations auraient leur mot à dire en ce qui concerne les questions ayant une incidence sur leur développement et leur bien-être. Notre gouvernement est impatient de collaborer à nouveau avec les administrations micmaques de l'Î.-P.-É.

Notre gouvernement souhaite aussi renforcer la gouvernance locale dans l'ensemble de l'Île. La nouvelle *Municipal Government Act* (loi sur l'administration municipale) a été rédigée en collaboration avec les municipalités – et définit un rôle élargi et clair pour ce palier de gouvernement essentiel. L'avant-projet de loi donne aux Insulaires l'occasion de prendre davantage charge des questions qui les touchent au quotidien dans leurs collectivités.



À l'approche de 2014, j'exhorte tous les Insulaires à prendre part à la célébration et à la commémoration de notre société insulaire – de tout ce que nous sommes aujourd'hui et de ce que nous avons accompli au fil de notre longue histoire.

## Conclusion

À l'approche de 2014, j'exhorte tous les Insulaires à prendre part à la célébration et à la commémoration de notre société insulaire – de tout ce que nous sommes aujourd'hui et de ce que nous avons accompli au fil de notre longue histoire.

Nous avons fait face à d'imposants défis au cours de toutes ces années et nous les avons relevés. Pour l'avenir, nous devons encore une fois faire preuve de résilience et montrer notre capacité d'adaptation dans une économie changeante – et un Canada en pleine mutation.

Notre gouvernement sera guidé, au cours des années à venir, par un objectif clair – à savoir, miser sur ce que nous avons bâti ensemble pour changer les choses dans la vie des Insulaires. Nous continuerons à viser l'équilibre fiscal – tout en travaillant à favoriser la réussite de nos enfants et de nos jeunes... la création d'emplois pour les Insulaires... et l'établissement d'une société bienveillante et en santé.

Au cours de la prochaine session, les membres de l'Assemblée législative seront appelés à étudier un programme législatif bien rempli, dont les projets de loi du gouvernement suivants :

- *The School Act* (loi scolaire)
- *The Regulation of Health Professions Act* (loi sur la réglementation des professions de la santé)
- *The Public Health Act* (loi sur la santé publique)
- *The Pension Benefits Act* (loi sur les régimes de retraite)
- *The Retail Sales Tax Act* (loi sur la taxe de vente au détail)
- *The Highway Traffic Act* (code de la route).

Madame la Présidente et membres de l'Assemblée législative, que la divine Providence vous guide dans vos délibérations.